

Comité Technique Local du 8 mars 2012 : UN CTL DE RIGUEUR

Le CTL était convoqué le 8 mars 2012. L'ordre du jour concernait l'exécution du budget 2011, la présentation du budget prévisionnel 2012, ainsi que le bilan de la notation 2011 et de la campagne de notation 2012.

A/ LE BUDGET

I / L'exécution 2011

Le montant des dépenses, hors rémunérations, s'est élevé à 19 310 000 € dont 2 454 000 € pour les équipements, soit un taux d'exécution de 99.89%.

Le poste principal concerne les locations et charges immobilières (+ de 6 000 000 €) suivi par l'affranchissement (+ de 3 000 000 €), les fournitures de bureau représentent pour leur part 1 100 000 € .

En matière de dépenses d'équipement, les travaux immobiliers ont représenté une dépense de 1 100 000 € . Elle concerne principalement l'aménagement des nouveaux SIP.

II/ Le budget 2012

Le budget prévisionnel 2012 est en nette régression, soit une baisse de 21% (- 4 000 000 €). **Rigueur oblige !!!**

Les postes principaux demeurent les locations et charges immobilières (6 800 000 €), l'affranchissement (1 900 000 €) et les fournitures (850 000 €).

La Direction nous a confirmé ce que nous pressentions : ***le temps de l'austérité est venu pour les services.***

Elle nous a annoncé la réduction du forfait fournitures attribué aux services de 80 € à 30 € par agent et par an.

Autre mesure essentielle : la chasse aux températures excessives ! La Direction estime avoir trouvé ici un gisement d'économies ! *A quand les pulls fournis par le CHS ?*

La Direction nous a annoncé qu'elle avait mis à l'étude une nouvelle procédure d'affranchissement pour optimiser (*traduire : réduire*) les coûts des envois postaux. L'idée serait de regrouper les courriers sur 2 ou 3 sites du département chargés de les affranchir .

Nous restons dubitatifs. Qui fera ce transfert ? Les agents de service ? Une société privée ?
Dans ce cas où est l'économie ?

Pour la Direction, toutes ces mesures ne posent aucun problème et ne risquent pas de dégrader les conditions de travail qu'elle qualifie d' « extrêmement satisfaisantes ». Nous lui laissons la responsabilité de cette affirmation.

Pour FO DGFIP les personnels n'ont pas à subir au quotidien les conséquences d'une gestion d'un Etat désargenté.

Notre délégation a rappelé que l'administration sait trouver de l'argent pour ses travaux, pour les installations coûteuses des SIP, mais pas pour la rémunération des personnels.

Nous avons donc voté contre ce budget.

B/ LA NOTATION

LA Direction a fait le point sur la campagne 2011 dont elle juge le déroulement très satisfaisant. Puis elle a présenté la campagne 2012.

La répartition des valorisations sera identique à 2011 :

20% à +0.06

30% à +0.02

50% à la note pivot (0.00)

Elle a aussi rappelé que la note +0.01 est un engagement fort pour l'attribution de +0.02 l'année suivante.

La conséquence est importante pour les agents de la filière Gestion Publique. En effet, alors que cette note +0.01 était largement attribuée jusqu'à présent, elle sera beaucoup plus rare dès cette année en raison de son impact sur les notations futures.

Les entretiens devront s'achever le 23 mars au plus tard.

FO DGFIP rappelle qu'à partir de 2013, pour la gestion de l'année 2012, la note chiffrée sera remplacée par une appréciation du chef de service.

FO DGFIP condamne fermement tout système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs qui consacre arbitrairement le mérite individuel.

Ce système est source d'individualisme et de compétition entre les agents, entre les services. Il engendre des inégalités dans le déroulement de carrière avec des conséquences sur les rémunérations.

FO DGFIP revendique un nouveau système de notation basé uniquement sur la valeur professionnelle de l'agent, mais sans contingentement, avec le maintien d'une note chiffrée afin que chacun puisse se situer.

Les représentants FO DGFIP 92 au CTL

Arya BOCQUET, Isabelle LEPREVOST, Ludovic LETELLIER, Alain PINATEAU

FO DGFIP 92

Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12^{ème} étage - 12.22

Tel : 01 40 97 30 73

Secrétaires Départementaux Adjoints : Alain PINATEAU, (Trésorerie de Puteaux)

Ludovic LETELLIER (SIE Colombes)

Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/092/